

MENSURATION OFFICIELLE
ETABLI ET IMPRIME AVEC LES DONNEES DE LA MENSURATION OFFICIELLE LE 17 JANVIER 2022 - 18 SEPTEMBRE 2024

AUTORITE COMMUNALE
DEPOT PUBLIC DU 10 SEPTEMBRE 2020 AU 12 OCTOBRE 2020
ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLEE COMMUNALE LE 28 OCTOBRE 2021
AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE LE PRESIDENT LA SECRETAIRE
LA SECRETAIRE COMMUNALE SOUSSEIGNEE CERTIFIE L'EXACTITUDE DES INDICATIONS CLOISSURES


AUTORITE CANTONALE
EXAMEN PREALABLE DU 15 MAI 2017
APPROUVE PAR DECISION DU 5 MAI 2022
SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL SECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE LA CHEFFE DE SECTION

Suite à la modification de peu d'importance du règlement communal sur les constructions et du plan des dangers naturels approuvé le 23 septembre 2024, des adaptations formelles ont été apportées au plan de zones conformément à l'art. 1 al. 2 de la décision d'approbation de ladite modification.

- CONSTATATION DE LA NATURE FORESTIERE
L'limite forestière constatée (art. 10 LFo)
PATRIMOINE NATUREL
Bosquet, haie
Arbre
Grotte
Doline / Emposieu
Cours d'eau et plan d'eau
Marais, zone humide
INFORMATIONS INDICATIVES
Informations contraignantes selon art. 50 al 2 LCAT)
Limite communale
Périimètre de protection des eaux
Forêt
Infrastructure militaire
Inventaire des sites archéologiques et paléontologiques

- Légende
ZONES A BATIR
CA Zone centre A
CAa Zone centre A, secteur a
NA Zone mixte A
HA Zone d'habitation A
AA Zone d'activités A
UA Zone d'utilité publique A
SA Zone de sport et de loisirs A
ZONES AGRICOLES
ZA Zone agricole A
ZB Zone agricole B
ZONES PARTICULIERES
ZFA Zone de fermes A
ZVA Zone verte A
ZEA Zone d'extraction de matériaux A
ZDA Zone de décharge A
ZTA Zone de transport A
ZTB Zone de transport B
PLANS SPECIAUX
Séparation des zones et secteurs
Secteur avec plan spécial en vigueur
Secteur à développer par plan spécial
PERIMETRES PARTICULIERS
PV Périimètre de protection des vergers
PP Périimètre de protection du paysage
PN Périimètre de protection de la nature
PON Périimètre de danger naturel
PRE Périimètre réservé aux eaux
PATRIMOINE ARCHITECTURAL, HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE
Bâtiment inscrit au RBC
Bâtiment protégé
Fontaine
Croix
Borne
Objet local
Site archéologique
Chemin IVS

ECHELLE 1:5'000



COMMUNE DE DAMPHREUX-LUGNEZ